

Bourron-Marlotte

DÉCEMBRE 2013 N° 50

infos...

Sommaire

- Vie municipale
- Communiqués
- Évènements marquants
- Vie associative
- Dates à retenir
- État Civil

ÉDITO du MAIRE

Les périodes de fêtes de fin d'année approchent, et malgré un climat national couvert d'incertitude et de morosité, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes.

Vous pourrez lire dans ce bulletin les différents évènements culturels qui se sont passés sur la commune.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore faits, n'oubliez pas de vous inscrire pour le vote des prochaines élections municipales prévues le 23 et 30 Mars 2014.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire, et vous trouverez dans les pages suivantes un article vous expliquant en détail la nouvelle procédure qui s'applique à notre commune.

Je vous retrouve le Lundi 27 Janvier à 18h30 à l'espace Renoir pour les traditionnels vœux du Maire, qui seront les sixièmes et derniers pour moi.

Un très joyeux Noël à toutes et à tous.

Juliette VILGRAIN
Maire

Vie Municipale

TRAVAUX RECENTS SUR LA COMMUNE

- Reprise de certains marquages routiers tels que les stops et les ralentisseurs
- Bouchage des nids de poules de façon récurrente selon les dégradations de chaussées constatées
- Tailles des haies et ramassage des feuilles
- Fauchage des accotements de voirie et plantation de bulbes dans les massifs

ÉLECTIONS MUNICIPALES : NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Les dates des prochaines élections municipales sont arrêtées les dimanches :

23 et 30 mars 2014.

Le scrutin de liste s'applique depuis la loi du 17 mai 2013 aux communes de 1 000 habitants et plus, donc à Bourron-Marlotte (2802 habitants).

Les futurs conseillers municipaux seront élus comme suit :

- il faut voter pour une liste complète composée de 23 noms.
- le « panachage » n'est plus permis : un ajout ou une suppression sur un bulletin de vote le rend nul.
- les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire.
- au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir arrondi au chiffre supérieur (12).

Les autres sièges (11) sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris celle majoritaire.

• un second tour a lieu si la liste arrivée en tête n'a pas obtenu la majorité absolue au premier tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés peuvent se maintenir.

Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

• les conseillers communautaires (5 plus 2 suppléants), qui représentent notre commune auprès de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF), seront élus pour la première fois en même temps que les conseillers municipaux.

Pour rappel : si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il faut le faire en mairie avant le **31 décembre 2013.**

École de la République

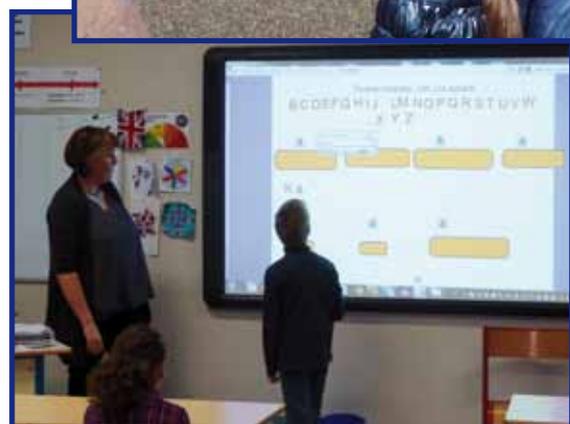
Tous les établissements scolaires de France ont reçu du Ministère de l'Éducation Nationale la circulaire suivante :

«La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau Européen sont apposés sur les façades des écoles et des établissements d'enseignements du second degré publics et privés sous contrat.

La Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements.»

Le 14 novembre dernier, deux enfants ont porté nos drapeaux pour qu'ils soient accrochés au dessus du porche de l'école près de la Devise de la République par Monsieur TIMBERT des services techniques, en présence de Madame Le Maire et des élus, des enseignants, de tous les élèves de l'école élémentaire Jules Renard et de parents. Les enfants ont symboliquement entendu l'hymne européen et chanté La Marseillaise. De même, l'entrée de l'école maternelle Charles Moreau-Vauthier a été pavoisée de nos couleurs.

A cette occasion, le Maire et les élus ont ensuite assisté à une démonstration du nouveau tableau numérique piloté par ordinateur et offrant de multiples possibilités d'accès à des documents pédagogiques.



LE SALON DU LIVRE

Les bénévoles de la bibliothèque municipale avec le concours de la Mairie de Bourron-Marlotte ont organisé la deuxième édition du Salon du Livre samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre à l'Espace Jean Renoir. Dans ce cadre magnifique un nombreux public, dans une ambiance des plus amicale, a eu le plaisir de rencontrer une douzaine d'auteurs de tous styles : BD, polars, romans, récits de voyages, littérature, sciences humaines, reportages photographiques, histoire... sans oublier les associations des Amis de Bourron-Marlotte, de Rosa Bonheur, des Artistes du Bout du Monde et du Caractère pour Bourron-Marlotte. Le public est ainsi allé de stand en stand pour s'informer et repartir avec le roman ou l'ouvrage, habilement présenté et dédié par son auteur. L'après-midi du vendredi 29 fut dédiée aux seuls scolaires pour une reconnaissance en avant-salon des ouvrages enfance et jeunesse exposés par M.Valles, libraire de la Maison de la Presse de Bourron-Marlotte.



Cérémonies commémoratives du 11 novembre

Le lundi 11 novembre 2013, la commune de Bourron-Marlotte a dignement commémoré le 95ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Après la messe du Souvenir en l'église Saint-Sévère, Juliette Vilgrain, maire de Bourron-Marlotte, les adjoints et conseillers municipaux, les porte-drapeaux des anciens combattants emmenés par leur président Jacques Mainfroy. Les sapeurs-pompiers sous la conduite de leur chef de centre, l'adjudant-chef Eric Boucheret, le major Pierre Vester (R) du CNSD et les enfants des écoles encadrés par Nathalie Duwez, maire-adjointe, se sont rendus en cortège jusqu'au cimetière.

Les enfants des écoles ont remis un bouquet de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France et Madame le maire a déposé une gerbe au pied du monument du carré militaire.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts de la commune. Après la levée des couleurs et la lecture du message de Monsieur Kadar Arif, Ministre délégué chargé des Anciens Combattants, les enfants des écoles ont lu les noms des soldats inscrits sur le monument. Le dépôt de gerbes a été

effectué par Jacques Mainfroy pour la FNACA et Juliette Vilgrain pour la mairie de Bourron-Marlotte. Sous la conduite de Bruno Vega, chef de la fanfare du « Réveil Band », les participants se sont rendus, drapeaux en tête, à la salle des fêtes où un vin d'honneur était offert par la municipalité.

A l'issue de la cérémonie, les anciens combattants accompagnés de leur famille se sont dirigés vers « le Martingo » pour leur traditionnel banquet présidé par notre maire et organisé par François Gilles.





La mairie a fait procéder à l'évacuation de plusieurs dépôts sauvages sur la commune en septembre dernier. Cet enlèvement a coûté aux contribuables 2.361 € TTC. Avec une telle somme nous aurions pu, par exemple, goudronner 100 m de trottoir. Nous vous rappelons les horaires de la déchèterie située rue des Soixante Arpents :

- 14 h 00 à 18 h 00 en semaine
- 9 h 00 à 18 h 00 le samedi
- 10 h 00 à 13 h 00 le dimanche



Déchets ramassés
début septembre à
la Plaine Verte

Goûter de nos Anciens, dimanche 8 décembre



C'est avec grand plaisir que nos anciens se sont retrouvés autour d'un goûter animé par l'orchestre dynamique de M. RIZUTTO. Tous sont repartis avec leur colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale.



Ce n'est pas souvent qu'un orgue est inauguré, et c'est une foule importante qui a rempli notre église Saint-Sévère samedi dernier pour son inauguration.

C'est au prix de démarches entreprises depuis de nombreuses années par la municipalité que cet orgue a pu voir le jour. Il remplace désormais l'orgue initial installé à Bourron-Marlotte en 1923.

En 2008, les élus ont fait le choix de prendre Yves Fossaert, facteur d'orgue installé à Mondreville, pour entreprendre la lourde tâche de reconstruire l'instrument.

Ce projet s'élève à la somme de 266 739 Euros TTC.

Après plus de quatre ans de démarches pour obtenir des subventions, il a pu bénéficier de près de 60% d'aides financières dont :

- 50 000 € du Conseil Général
- 48 800 € du Conseil Régional
- 30 000 € de la réserve Parlementaire de madame Nicole Bricq, Ministre du Commerce Extérieur.
- Mais également des financements privés à hauteur de 18% de la Fondation du Patrimoine, des souscriptions et de l'Association des Amis de l'Orgue.
- La Commune finance le solde, soit 90 000 €.

En présence de Madame la Ministre, de Monsieur le Sénateur J.J Hyest, de Madame la Préfète, de notre Conseiller Général et de Mr Bernard Delamotte représentant la Fondation du patrimoine, l'évêque de Meaux a procédé à la bénédiction de l'orgue au cours d'une cérémonie très émouvante qui a vu l'instrument s'éveiller progressivement à chaque exhortation prononcée par Monseigneur Nahmias.

Après la bénédiction, le public a pu constater les belles qualités du nouvel orgue de 15 jeux. Eric Lebrun et Marie-Ange Leurent ont joué avec brio des œuvres de Bach, Zachau, Mozart, Mendelssohn, Liszt, Guilmant et Bizet, démontrant ainsi que ce bel instrument, conçu particulièrement pour la musique romantique allemande possède toutes les qualités pour interpréter les musiques, allant du baroque jusqu'à la période post-romantique.



A la fin de la cérémonie, Madame le maire invita les personnes qui le souhaitaient à venir féliciter le facteur d'orgue et ses compagnons autour d'un pot offert par la Mairie.

Cet événement rare s'est prolongé le lendemain par une après-midi « Portes Ouvertes » qui a permis aux organistes des environs de découvrir ce nouvel instrument.

Ce fut un moment très chaleureux pour ces musiciens qui ont rarement l'occasion de se retrouver ensemble à une tribune d'orgue.

Ce fut un moment rare aussi pour le public d'assister aux essais de registration et aux discussions entre organistes.

Vie associative

REPAS / CONCOURS du mercredi 16 octobre 2013

Une trentaine de nos fidèles adhérents étaient présents ce jour-là pour cette réunion conviviale et automnale à la salle des fêtes de Bourron Marlotte. Notre vice-Présidente, Josette Barbe, les accueillit avec un petit mot chaleureux.

On enchaîna avec un menu aux couleurs et saveurs de la Bourgogne ; mets goûteux, délicieux et copieux !

Le tout arrosé des vins de cette belle contrée française !

En guise de digestif, place aux jeux !

Beloteurs et scrabbleurs prennent alors place et la compétition bat son plein ! Vers 17 h, on annonce les résultats :

**Belote : 1ères Monique Fourmy
et Jeannine Collet**

**Scrabble : 1ères Irène Legrand
et Micheline Ouzé**

Tous les participants furent récompensés et sont repartis avec un petit cadeau floral ou gourmand.

Ce fut une journée pleine de joies et de bonne humeur faite pour, comme nous le souhaitons toujours, ensoleiller les cœurs de nos chers amis !

«Club de l'amitié»



Le cercle interculturel George Sand, ayant pour vocation de favoriser les rencontres créatives et la diffusion d'évènements culturels a invité Sophie Dressler, peintre, graveuse, auteur et illustratrice, pour présenter quelques exemples de son travail à l'Atelier Delort les 6,7,8 Décembre.

Sophie Dressler, diplômée de l'Ecole des Métiers d'Art, auteur et illustratrice a écrit et illustré de nombreux albums pour enfants dont plusieurs nous font voyager au Moyen Orient, en Algérie, en Indonésie, en Inde, au Mali. Peintre, elle a fait de nombreuses expositions de ses œuvres.

DANSE AUTOUR DU LOING

Depuis l'année dernière les effectifs de l'association ont bien augmenté et les cours de Julie à Grez/Loing sont très chargés.

Cette année, pour rester dans la tendance, nous avons ouvert un cours de **Zumba avec Véronique**, le mercredi soir de 20h30 à 21h30 à Montigny salle du Long Rocher.

Le succès est au rendez-vous, toutefois si vous n'avez pas pu vous inscrire au moment des forums des associations, vous pouvez le faire à la fin de votre cours d'essai.

Il en est de même pour les cours de Modern-Jazz, Hip-Hop et danse Orientale qui sont toujours proposés dans l'association.

N'hésitez pas à me contacter (06 75 97 19 00)

La section gym Pilates a ouvert un cours **le Jeudi de 12h30 à 13h30 à la salle du Long Rocher à Montigny/Loing**, en plus des cours donnés par Laura le **Lundi de 20h à 21h** et le **Mercredi de 19h à 20h**.

Il faut la contacter avant d'assister à une séance (06 79 78 34 02)

Le gala de danse du mois de Juin, s'est très bien déroulé mais le trop grand nombre de spectateurs (dû à l'augmentation des adhérents) nous fera proposer une nouvelle formule pour le confort de tous. Certainement sur 2 jours. Vous aurez plus de renseignements dans le numéro suivant.

Un grand merci encore à tous ceux qui nous ont aidé au bon déroulement de cette fête.

Marie-Ange HONTAREDE



• Les Cours de langue chinoise :

• Le nouveau cours de chinois pour adultes débutants a désormais lieu mardi de 15h30 à 16h30 à la Maison Monier.

Ce cours vient de débiter, n'hésitez pas à contacter Dorianne au 06 03 87 84 12

Un nouveau cours de chinois pour enfants (à partir de 8 ans) débute également au même endroit mercredi matin de 11h00 à 12h00.

• Les ateliers de bien-être :

Un atelier des « Fleurs de Bach » se tiendra lundi 16 décembre de 19h30 à 21h30 dans la Maison Monier au cours duquel Adélaïde va nous initier

• Inscriptions et renseignements au 01 64 45 68 61 ou mail: chantducors@gmail.com

« Le Chant du Corps »

• Les ateliers des huiles essentielles et d'aromathérapie

reprindront en 2014, toujours le lundi soir avec une naturopathe expérimentée.

• Les cours de Qi Gong :

• Un nouveau cours de Qi Gong vient de débiter le mercredi soir de 20h00 à 21h00 à l'espace J. Renoir.

• N'hésitez pas à vous joindre à nous pour découvrir le Qi Gong et ses bienfaits.



ANVL

Le 16 novembre 2013, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) commémorait son 100ème anniversaire en plantant quatre chênes à proximité du Carrefour des Naturalistes situé sur le territoire de la commune de Bourron-Marlotte. La cérémonie s'est déroulée en présence de

Mme Juliette VILGRAIN, Maire de Bourron-Marlotte, de M. Frédéric VALLETOUX, Maire de Fontainebleau, de M. Benjamin BEAUSSANT, Directeur de l'Agence interdépartementale de l'Office National de Forêt et de M. Jean-Philippe SIBLET Président de l'ANVL.

Le Carrefour des Naturalistes, proche de la Mare aux fées, a été ainsi nommé en 1937 en l'honneur de l'ANVL qui venait à l'époque d'enregistrer son millième membre. Créé en 1913 à Moret-sur-Loing, un chêne avait été déjà planté dans ce secteur en 1973 pour fêter le soixantenaire de l'association.

L'ANVL travaille depuis 100 ans à la connaissance naturaliste du massif forestier bellifontain et à sa protection. Elle publie une revue trimestrielle qui consigne les travaux scientifiques réalisés dans son territoire. Sa mission de diffusion de la connaissance s'exerce également par l'organisation de nombreuses sorties généralistes ou thématiques ouvertes à ses membres et au grand public. L'ANVL organise également une exposition annuelle sur les champignons, un salon des artistes naturalistes tous les deux ans et de nombreuses conférences

chaque année.

L'année 2013 aura été l'occasion de célébrer ce centième anniversaire par des manifestations qui se sont déroulées tout à long de l'année. Parmi celles-ci, on retiendra par exemple la conférence de Francis HALLE, spécialiste des arbres et vedette du film actuellement à l'écran « Il était une forêt ». La cérémonie de plantation du chêne du centenaire marque l'avant dernière date des événements prévus cette année, ceux-ci s'achevant le 13 décembre prochain par une conférence intitulée « 100 de naturalisme » à la Maison dans la vallée à Avon.

Pour en savoir plus sur l'ANVL et adhérer, vous pouvez consulter son site internet : anvl.fr



Près de 500 visiteurs fin novembre pour cette grande rétrospective des fêtes du village, de la fin du XIXème à nos jours, organisée Espace Renoir par l'association « Du Caractère pour Bourron-Marlotte » :

Merci à celles et ceux - habitants, Église, Mairie, Château-musée de Nemours - qui ont ouvert leurs albums de photos familiales ou prêté d'exceptionnels objets : splendides bannières anciennes, tableaux du XIXème, têtes de carnaval, lanternes et lampions des années 20, tambours et clairons de fanfare

Ils ont permis de faire revivre ces grands moments d'enthousiasme et de convivialité

... et d'adresser un message aux élèves de Jules Renard venus nombreux visiter l'exposition avec leurs enseignants :

Des fêtes, il y en eût de mémorables et spectaculaires, nous en avons la nostalgie....

Aujourd'hui, elles sont devenues rares.

Mais il ne tient qu'à vous, nouvelles générations, pour que demain il y en ait à nouveau.

Un album souvenir « Bourron Marlotte en Fêtes » de 43 pages abondamment illustrées couleurs et N et B est en vente.

(12 € - réservation : 01 64 45 85 43 ou serge.bielikoff@orange.fr)



Bourron - Marlotte en Fêtes !



ATELIER ENFANTS

Pendant l'année scolaire 2013-2014 nous proposons un atelier, s'adressant à des enfants intéressés à suivre un enseignement et à s'impliquer dans un projet de dessin-gravure à long terme.

Le projet de cette année est un livret individuel sur le premier professeur de dessin connu : VILLARD DE HONNECOURT.

Au cours de ce projet on abordera :

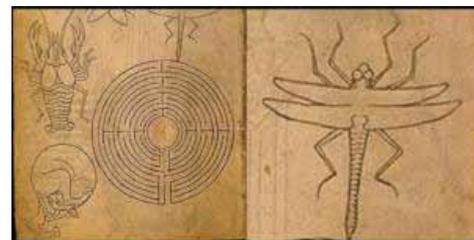
- le geste
- la ligne
- le point
- l'espace sur un plan
- la composition et le dessin d'après nature

Cet atelier a lieu pendant l'année scolaire sur 17 séances environ, le mercredi de 14h30 à 16h 30 tous les 15 jours.

Les cours se passent à l'atelier et sont encadrés par le professeur et une personne bénévole adulte faisant partie de l'association.

Le coût de l'atelier est de 250 euros /personne auquel s'ajoute 10 euros d'inscription. L'âge du public requis pour cet atelier varie de 7 à 12 ans.

Si ce projet vous intéresse, contactez-nous :
06 37 45 06 53



© Villard de Honnecourt, dessins



© Villard de Honnecourt, dessins

État Civil

Naissance

- FOURNIER Lisa le 27/09/13
- FOURNIER Éléna le 27/09/13
- TOUZARD DOS SANTOS Enora le 29/09/13
- JANNOT Anton le 03/10/13
- GUERIN Clément le 07/10/13
- VENTADOUR Léa le 15/10/13
- SEATTER Olivia le 16/10/13
- BRUNO Andrés le 17/10/13
- CARTAILLER LEFEVRE Clara le 27/10/13
- ROUFFIAC Alexia le 28/10/13
- BRUANT Clémence le 08/11/13

Décès

- MANFREDI Raymonde
vve BESOMI le 05/10/13
- ANCEAUX André le 23/10/13
- GUILLERME Hélène le 26/10/13
- GREUILLET Alphonse le 25/10/13
- VÉROT René le 14/11/13
- GELLIBERT Irène
vve CHEYROUX le 24/11/13
- DELOLME Patrick le 24/11/13

Mariage

- OFFROY Gérard et FOUCHET Dominique
le 05/10/13
- BOUTELOUP Fabrice et STEPHAN Jacky
le 09/11/13
- LEBRET Stéphane et NGUYEN Thi
le 30/11/13

Dates à retenir

21/12/13 : Venue du Père Noël sur le marché

27/01/14 : Vœux du Maire à 18h30 dans
l'Espace Renoir.

08/02/14 : Loto à 20h30 dans la Salle des Fêtes.

23/03/13 : 1er tour des Élections Municipales dans
la Salle des Fêtes.

30/03/13 : 2ème tour des Élections Municipales dans
la Salle des Fêtes

25/05/13 : Élections Européennes.

21/06/13 : Kermesse des écoles et fête du village.

